

Paris, le 22 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Directives anticipées et personne de confiance : lancement d'ateliers de travail pour faciliter leur assimilation

A la demande de la Direction Générale de la Santé du ministère des Solidarités et de la Santé, le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV) lance des ateliers de travail afin d'élaborer des outils pédagogiques autour de deux dispositifs : les directives anticipées et la personne de confiance.

Les directives anticipées et la personne de confiance sont deux dispositifs phares pour faire valoir ses volontés dans le cas où l'on ne serait plus en capacité de s'exprimer. Ces dispositifs restent peu utilisés par les citoyens, malgré les efforts engagés par l'ensemble des acteurs engagés en faveur de leur promotion, dont les deux campagnes nationales d'information lancées par le CNSPFV à la demande du Ministère en 2017 et 2018 : [le dernier sondage](#) (2019) fait état de 13% de Français ayant rédigé des directives anticipées.

Dans une démarche d'intelligence collective associant l'ensemble des parties prenantes concernées (acteurs de la société civile, du sanitaire et du médico-social ; experts du grand âge, du handicap, de la précarité, de la psychiatrie, etc.), le CNSPFV lance ce jour des ateliers de travail pluridisciplinaires pour concevoir des outils pédagogiques afin de faciliter la rédaction et les discussions autour des deux dispositifs. Ces outils, qui serviraient d'annexes aux documents officiels, pourraient prendre la forme de guides pratiques, d'infographies, de tutoriels animés, de vidéos, etc.

La conception de ces supports d'information et de soutien au dialogue autour des volontés des citoyens viendra nourrir les travaux préparatoires à l'élaboration du prochain [plan National de développement des soins palliatifs et d'accompagnement à la fin de vie](#), dont le 1^{er} axe consiste à « renforcer l'acculturation aux droits de la fin de vie ».

Les outils seront présentés d'ici la fin du 1^{er} semestre 2021.

Contact presse : Agathe LOBET | agathe.lobet@conseil.care | 06 26 28 69 66